



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **LES DÉLICES DE CARTIER SA**, Route des Fayards  
243, 1290 Versoix

2. Remarques: VENTE D'URGENCE DE GRE à GRE – Art 243  
al 2 et 256 al. 3 LP

Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'Office des faillites va procéder à une vente d'urgence de la totalité des actifs garnissant les locaux de la route des Fayards 243 à 1290 Versoix/GE, selon détail à disposition des intéressés au bureau de l'office pour un montant de CHF 35'000.00.

Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur les biens concernés doivent s'annoncer d'ici au 4 avril 2018. A défaut, ils seront réalisés.

Les créanciers et les tiers ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure en communiquant par courrier recommandé à l'Office des faillites d'ici au 4 avril 2018 le montant de l'offre supérieure et en déposant à l'Office des faillites dans le même délai, le montant de l'offre supérieure sur le compte bancaire de l'office des faillites ouvert à la Banque Cantonale de Genève N° K3253.85.43 (IBAN N° CH12 0078 8000 K325 3854-3, BIC/SWIFT : BCGECHGGXXX) en indiquant la référence 2018 0050 – Les Délices de Cartier SA. A défaut de respecter les conditions précitées, la vente sera finalisée. En cas d'offre supérieure, l'administration de la faillite convoquera l'acquéreur et le(s) enchérisseur(s) à une vente aux enchères privée entre amateurs dans les locaux de l'office des faillites. La décision de l'office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, Chambre de surveillance, case postale 3108, 1211 Genève 3, dans les dix jours de la publication.

Pour tout renseignement : Alejandro Christe, Chef de service – 022 388 89 84 – Office des faillites 1208 Genève.

Office des faillites  
1208 Genève

04110313

